

Le gouvernement du Costa Rica accorde la priorité à l'accroissement du nombre de logements destinés aux populations rurales les plus démunies. On estime à 143,000 le nombre de familles mal logées dans ce pays, dont la population atteint plus de 2.4 millions d'habitants.

M. Clark a mentionné que "le Canada n'en est pas à ses premières armes dans le secteur de l'habitation au Costa Rica puisque depuis 1986 un fonds de contrepartie canadien a permis au gouvernement de ce pays de financer la construction de 1,974 maisons". Grâce à ce fonds, on s'attend à fournir un logement à plus de 6,000 familles vivant en milieu rural au cours des prochaines années.

Depuis 1982, les projets financés dans le cadre du programme bilatéral canadien comprennent trois lignes de crédit, un fonds pour des bourses et un projet d'assistance technique aux réfugiés. Deux de ces projets, la troisième ligne de crédit et le fonds pour des bourses, sont en vigueur. Grâce à ces lignes de crédit, on a fourni des fonds en devises costariciennes (fonds de contrepartie) qui servent à la construction de ces habitations en milieu rural.